

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 2023 à 18h30

Nombre membres

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

Présents : Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Jean-Noël MANDIER, Christian ALBERTIN, Valérie DROUVIN, René BAYLE, Nathalie DECTOT, Guillaume CROIZAT, Marie-Sophie BARBIER, Vincent CAILLAT, Laure ALBERTIN

Absents : Benjamin CHABERT, David GRAND, Mickaël GRAS, Régis LACROIX

Sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire

Secrétaire de séance : René BAYLE

Approbation du précédent procès-verbal

1. Présentation du Conseil en Energie Partagé (CEP) par Pauline AUSSENAC, de TE 38

Dans le cadre de notre convention avec TE 38 pour le Conseil en Energie Partagée, Pauline AUSSENAC vient restituer le bilan de son étude suite à la pose des capteurs l'hiver dernier. Le changement de chaudière prévu à l'école entre parfaitement dans les prescriptions observées. Le bilan complet du CEP est consultable en Mairie. Il conviendra de délibérer lors du prochain conseil municipal afin de reconduire ou non cette convention.

2. Délibération pour changement de tiers de télétransmission Préfecture

Le CDG38 cesse sa prestation pour la dématérialisation de télétransmission des actes en Préfecture. La SMVIC propose de mutualiser ce service et a fait un appel d'offre. C'est DOCAPOSTE qui a été retenu. Nous pouvons ainsi bénéficier de tarifs préférentiels et mutualiser la formation avec ce nouvel opérateur. Délibération est prise d'adhérer à la convention de la SMVIC.

3. Délibération pour adhésion au service médiation élus / agents auprès du CDG38

Le Maire explique que le CDG38 propose un service de médiation entre les élus et les agents qui permettrait d'avoir un tarif préférentiel et qui ne serait facturable qu'en cas d'utilisation du service. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour adhérer à cette prestation.

4. Délibération pour autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements sur l'exercice 2024 à hauteur du quart des crédits inscrits au budget 2023

Le conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits inscrits au cours de l'exercice 2023, soit 81 865.99 €.

5. Etude et délibération concernant la prime de pouvoir d'achat chez les agents de la fonction publique territoriale

Le conseil vote à l'unanimité pour l'octroi de la prime de pouvoir d'achat aux agents de la commune de Beaulieu selon les critères fixés par la fonction publique d'Etat. Une saisine auprès du CST du Centre de Gestion de l'Isère va être faite en ce sens et une délibération sera prise dès réception de l'avis du CST départemental.

6. Point sur les travaux

Une étude a été faite pour faire nettoyer les tuiles du toit de l'Eglise. Nous pensions pouvoir profiter de l'échafaudage en place mais les tuiles sont trop cassantes et une nacelle est obligatoire. Les tuiles seront donc traitées au printemps.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

7. Urbanisme

- PC M. UZEL Bertrand :** Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture – Délivré
Parcelle A 703 – Chemin du Rafour
- DP M. UZEL Jean-Marc :** Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture – Délivrée
Parcelle A 645 – Chemin du Manet
- DP CONFORTO SAS :** Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture – Délivrée
(M. GERBOUD Frédéric) Parcelle B 1173 – Chemin de Trelin

8. Divers

- Le Maire expose la présentation faite lors de la dernière réunion du PLUi
- Le Maire remercie les conseillers présents lors du repas du 11 novembre
- Il convient de faire un point sur le service de déneigement
- L'église est fermée depuis qu'il y avait eu des vols, mais la clé est disponible en Mairie aux heures d'ouverture
- Les protections des vitraux seront changées

Séance levée à 20h30

M. Didier CORVEY-BIRON,
Maire et Président de Séance



René BAYLE,
Conseiller et Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bayle', is written over a horizontal line.